



Doc. 12145

27 janvier 2010

Lutte contre la pauvreté

Proposition de recommandation

déposée par M. Luca VOLONTÈ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La crise économique internationale qui sévit depuis 2008 a fragilisé nos sociétés et multiplié les catégories de population qui risquent de tomber dans la pauvreté et l'extrême pauvreté.

Il est indispensable et urgent de reconnaître le droit fondamental des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale de vivre avec dignité et de faire partie à part entière de la société.

Parmi les objectifs du Conseil de l'Europe figure celui de promouvoir une société plus unie et véritablement participative ; par conséquent, il est important de sensibiliser les citoyens aux avantages que présente, pour tous ses membres, une société sans pauvreté, qui permet l'équité distributive, où personne n'est marginalisé, mais où chaque citoyen est impliqué activement dans le développement démocratique et économique.

Compte tenu de ces graves risques pour des millions de citoyens – les 47 Etats du Conseil de l'Europe comptent probablement beaucoup plus de 30 millions de citoyens « extrêmement pauvres » –, il est nécessaire de réaffirmer l'engagement politique de l'Assemblée et du Comité des Ministres et de s'employer à identifier des « bonnes pratiques » et des objectifs énergiques pour éliminer ou réduire massivement la pauvreté et l'exclusion sociale.

Il faut impérativement et de toute urgence accroître la participation publique aux politiques d'inclusion sociale, en mettant en exergue la responsabilité collective et individuelle dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et la nécessité de promouvoir et de soutenir les activités bénévoles. Il importe surtout de valoriser un partenariat dynamique, en application du principe de subsidiarité verticale (entre les diverses administrations centrales et locales) et horizontale (entre les pouvoirs publics et les acteurs du secteur privé associatif et à but non lucratif).

L'Assemblée invite aussi le Comité des Ministres à élaborer une Convention qui, de manière très précise et concrète, pourrait marquer un tournant décisif dans la lutte contre la pauvreté et favoriser une véritable cohésion sociale.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

VOLONTÈ Luca, Italie, PPE/DC
AGIUS Francis, Malte, PPE/DC
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, PPE/DC
ANGHEL Florin Serghei, Roumanie, PPE/DC
BRAUN Márton, Hongrie, PPE/DC
CESA Lorenzo, Italie, PPE/DC
FARINA Renato, Italie, PPE/DC
GATTI Marco, Saint-Marin, PPE/DC
GIARETTA Paolo, Italie, ADLE
GRUBER Attila, Hongrie
IGAŞ Traian Constantin, Roumanie, PPE/DC
KELEMEN Attila Béla-Ladislau, Roumanie, PPE/DC
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
MALGIERI Gennaro, Italie, PPE/DC
MARCENARO Pietro, Italie, SOC
PERNASKA Lajla, Albanie, PPE/DC
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
RUSSO Giacinto, Italie, ADLE
SANTINI Giacomo, Italie, PPE/DC
TEKELİOĞLU Mehmet, Turquie, PPE/DC
TOFANI Oreste, Italie, PPE/DC
VITALI Luigi, Italie, PPE/DC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste